

# REGISTRE DES CITOYENS DU MONDE

## Réunion de Bureau

Daniel Durand, Président, Geneviève Charpentier, vice-Présidente, Patrice Lovesse, Secrétaire Général, se sont réunis le **29 avril 2008** de 15 h à 20 h au local du Registre des Citoyens du Monde à Paris, 66 Bd Vincent Auriol.

### A l'ordre du jour :

- Cadre et objectifs pour la période 2008-2010 selon le document distribué aux membres du Conseil d'Administration
- des questions présentées par Urbain Kapoko
- une proposition présentée par Henri Cainaud (Conseil des Sages)
- l'examen de la Contribution du Comité Exécutif du Congrès des Peuples (document d' Heloisa Primavera)
- divers points faisant suite au Conseil d'Administration du 29 mars.

### COMPTE-RENDU

#### 1. REGLEMENT INTERIEUR

**1.1.** Une partie du document distribué « **cadre et objectifs** » sera intégrée au Règlement Intérieur du Registre des Citoyens du Monde. Ces dispositions, dans une forme plus élaborée, seront soumises à l'Assemblée Générale de 2010.

**1.2. Votes par correspondance :** Cependant sans attendre cette Assemblée Générale, le Bureau décide que le Conseil d'Administration pourra valablement travailler par correspondance : des décisions pourront être prises par vote à la majorité absolue des membres du Conseil d'Administration. (soit, actuellement : 16 voix sur 31 membres).

**1.3.** Les « **directives** concernant le fonctionnement d'un Centre d'Enregistrement » sont mises à jour compte-tenu de la modification du mode de facturation des cartes d'identité.

#### 2. INFORMATION ET FORMATION

**2.1.** « **Nous sommes tous** » : la page 4 du document « Nous sommes tous Citoyens du Monde » est recomposée en intégrant ces trois modifications :

- § les **mondialisations** des communes deviennent l'une des branches d'activité du Registre des Citoyens du monde ;
- § le **Congrès des Peuples** est présenté comme une émanation de la réunion de Bruxelles de 1963, et non plus comme une institution des seuls « citoyens du monde » ;
- § la mention de l'**AMIP** est provisoirement supprimée étant donné que cette agence ne fonctionne plus depuis 1990.

#### 2.2. Formation.

à Accra (Ghana). Un Séminaire d'Etudes Mondialistes est prévu pour avoir lieu au cours de la première quinzaine d'octobre dans le cadre de l'ASCOP. Le budget prévisionnel est attendu.

à Bukavu (République Démocratique du Congo) : En raison d'une insécurité rémanente dans la région et de problèmes concernant les aéroports de Goma et du Kavumu, le séminaire prévu pour avoir lieu au centre Amani de Bukavu est reporté.

à D'une correspondance intense entre Liliane Metz-Krencker et Daniel Durand de 2000 à 2003 il résulte des archives exploitables pour la composition d'un document pédagogique. Patrice Lovesse se charge du projet. Daniel Durand lui remettra les archives sous forme d'un Cdrom.

à Esperanto : La demande est forte de la part des Centres d'Enregistrement et des Correspondants du Registre pour apprendre et diffuser l'Espéranto. Cette question dépasse les compétences du Registre, cependant le Bureau fera son possible pour mettre les personnes intéressées en relations avec des personnes compétentes.

### **3. STRUCTURES**

#### **3.1. « Intercontinental »**

- Vu le document intitulé « Structures Générales » installé sur Internet depuis 2006

([www.recim.org/cdm/structure-fr.htm](http://www.recim.org/cdm/structure-fr.htm));

- Vu les propositions faites par Henri Cainaud, au nom du Conseil des Sages, pour une structuration du Registre par continent ;

le Bureau constate la cohérence de principe entre le document et les propositions ci-dessus.

Une première expérience pourra être menée en Afrique. Voir 3.2.

L'élargissement de l'expérience est bien sûr soumis à la disponibilité de personnes motivées et capables.

#### **3.2. RACECIM**

Suite aux recommandations du Séminaire d'Etudes Mondialistes de Bohicon d'octobre 2006, Patrice Lovesse a pris l'initiative de lancer le « Réseau Africain des Centres d'Enregistrement des Citoyens du Monde ». RACECIM. Des statuts<sup>1</sup> ont été déposés au Bénin et au Togo. Ils vont être également enregistrés au Ghana, puis ensuite proposés dans les autres pays d'Afrique où existent des Centres d'Enregistrement.

Patrice Lovesse propose que soit organisé au Burkina Faso un rassemblement des responsables de l'enregistrement (correspondants du Registre et responsables des Centres d'Enregistrement) pour toute l'Afrique de l'Ouest.

### **4. NOUVELLES TECHNIQUES**

**4.1. Enregistrements télématiques.** Le but est de permettre l'enregistrement automatique en grand nombre des Citoyens du Monde. Le travail commencé par Thibault Carrier n'est malheureusement pas terminé et donc le produit de son travail n'est pas fonctionnel. Ce point est considéré comme « prioritaire » par le Bureau :

- a) retrouver Thibault Carrier pour la finalisation du travail ou un transfert de compétence en relations avec Thierry Botétéme et Florence Cusson ;
- b) revoir le cahier des charges de création du nouveau site en fonction des contributions de Cyril Bicheron ;
- c) obtenir les résultats des recherches faites par Heloisa Primavera dans ses milieux universitaires ;
- d) lancer un appel auprès de tous les Citoyens du Monde pour obtenir l'aide complémentaire nécessaire.

#### **4.2. Nouvelles cartes :**

En fonction des résultats des recherches faites par Heloisa Primavera, le Bureau relancera le processus de décision pour la création de nouvelles cartes : cartons plastifiables ? cartes plastiques ? Ces nouvelles cartes permettront une édition dans de nouvelles langues au moindre coût.

**4.3. Votes télématiques – clics citoyens :** voir le cahier des charges

### **5. STRATEGIE ET POLITIQUE**

Les questions de stratégie et de politique sont désormais de la compétence du Congrès des Peuples. Cependant le Registre conservera :

- ses relations avec l'UNESCO ;
- une activité auprès de toutes les organisations et structures qui participent à l'éveil à la citoyenneté mondiale et à la démocratie mondiale, ceci dans le but unique de la constitution des futures listes électorales mondiales.

*Fin de réunion à 20 h*

---

<sup>1</sup> Une discussion a eu lieu entre Patrice Lovesse et Daniel Durand concernant l'association des termes « réseau » et « statuts ». En effet, dans la conception européenne, le réseau a une nature informelle, tandis que bien souvent en Afrique un réseau ne peut exister que s'il est structuré à défaut de quoi il n'aurait aucune liberté d'action. C'est en quelque sorte un regroupement à caractère fédéral (note de DD).